

De nouvelles mesures pour lutter contre la triche au Bac

Benghebrit promet de sécuriser davantage les examens

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3995 - Ven. 14 - Sam. 15 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Prix du concours du village le plus propre de Tizi Ouzou

Boumessaoud, village de Cherif Kheddami, vainqueur

Page 4

Service minimum sur la ligne depuis jeudi

Tramway d'Alger : Une grève «illégale» selon Talai

Page 3

La sortie fracassante de Aguila Salah Issa

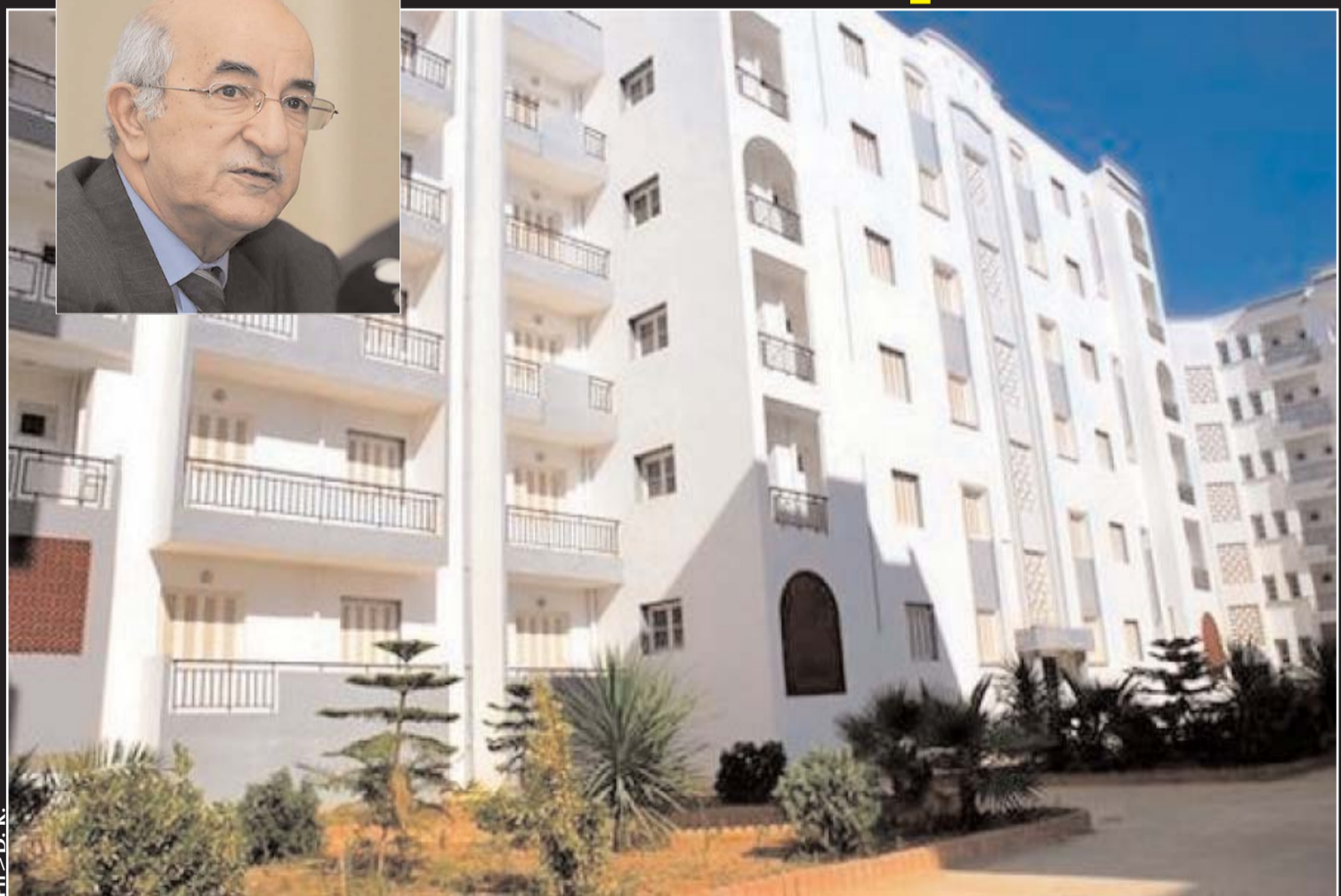
Par Mohamed Habili

On savait depuis quelque temps déjà, à des pratiques dilatoires répétées, que le Parlement siégeant à Tobrouk ne reconnaîtrait le gouvernement de Fayaz el Sarraj que dans la mesure où il ne pouvait faire autrement, et que tant qu'il disposait d'une marge de manœuvre suffisante pour s'en dispenser, il ne lui voterait pas la confiance. Avec les dernières déclarations de son président, Aguila Salah Issa, et non moins chef d'Etat en titre, c'est cette question même qui n'est plus à l'ordre du jour, puisque lui-même, tout de même la plus haute autorité du pays, a exclu jusqu'à la possibilité d'une nouvelle session de la Chambre des représentants consacrée au vote de confiance. On se doutait que les choses en arriveraient à un jour ou l'autre, mais voilà qui est fait : le gouvernement Sarraj est tombé au regard de la légalité libyenne, ou du moins de ce qui en tient lieu. Pour autant, Aguila n'est pas allé jusqu'à dénoncer l'accord de Sekhirat lui-même, dont le gouvernement de Sarraj est issu, se contentant pour le moment de préconiser, mais sans trop d'insistance toutefois, de l'air de quelqu'un qui fait juste une suggestion, le remplacement de la personne même du chef de ce gouvernement dit d'union ou d'entente nationale (d'entente peut-être, mais d'union, sûrement pas) par une autre plus à même d'obtenir la confiance des parlementaires.

Suite en page 3

«Les projets de logements ne s'arrêteront pas»

Tebboune se veut rassurant avec les souscripteurs



Face aux inquiétudes des souscripteurs, le ministre de l'Habitat s'est voulu rassurant. En effet, Abdelmadjid Tebboune a réfuté l'existence de difficultés de financement des projets de logements, notamment selon la formule location-vente (AADL).

Page 2

Pour attribution illicite d'un permis de construire Le P/APC de Lakhdaria condamné à un an avec sursis

Page 24

Un sacre surprenant Bob Dylan, Prix Nobel de littérature 2016

Page 13

«Les projets de logements ne s'arrêteront pas»

Tebboune se veut rassurant avec les souscripteurs

■ Face aux inquiétudes des souscripteurs, le ministre de l'Habitat s'est voulu rassurant. En effet, Abdelmadjid Tebboune a réfuté l'existence de difficultés de financement des projets de logements, notamment selon la formule location-vente (AADL).

Par Meriem Benchaouia

La réalisation des différents programmes de logements en Algérie accuse d'énormes retards. Tous les segments du logement sont en souffrance, que ce soit l'AADL, le LSP, le LPP, le social, etc. Sur un total de logements en projets, tous types confondus, seuls quelques-uns sont achevés et la plupart ne sont pas encore distribués. Cette situation ne cesse de provoquer la colère des milliers de bénéficiaires de ces logements. Face aux inquiétudes des souscripteurs, le ministre de l'Habitat s'est voulu rassurant. En effet, Abdelmadjid Tebboune a réfuté, jeudi à Alger, l'existence de difficultés de financement des projets de logement, notamment selon la formule location-vente (AADL). «Les engagements du secteur de l'habitat à l'égard des citoyens découlent des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour mettre les projets du secteur à l'abri des répercussions du recul des recettes financières du pays», a précisé M. Tebboune dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation. Plus de 920 000 logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à travers le territoire national et aucun projet n'a rencontré de difficultés de financement à ce jour, a-t-il affirmé. Le ministre a dénoncé la «campagne tendancieuse» menée par certaines parties qui mettent en doute les



capacités de financement des projets programmés dans le secteur de l'habitat. «Qu'on le veuille ou non, les projets de logement ont apporté de la sérénité aux citoyens», a-t-il dit, ajoutant que «les citoyens ne se laissent plus bernier par la désinformation, car la cadence de réalisation des logements est claire pour tous». «Nous savons qui est derrière les sit-in organisés ça et là. Ce ne sont pas les citoyens car ces derniers savent qu'ils ont affaire à des hommes qui tiennent leurs promesses», a ajouté M. Tebboune. Pour le ministre, la crise du logement en Algérie est en voie de règlement. Face aux campagnes visant à semer le

doute, M. Tebboune a tenu à rassurer les citoyens que les projets ne s'arrêteront pas quelle que soit la source de financement. L'important est que les projets se poursuivent, a-t-il dit. Concernant le non-respect des délais de réalisation dans certains chantiers, le ministre a estimé qu'un retard de quelques mois était «normal» lorsqu'il est dû à des facteurs exogènes comme la météo, mais les entreprises de réalisation, a-t-il ajouté, savent que tout retard les expose à des peines pécuniaires. «Ce qui est sûr, c'est que nous ne ménageons aucun effort pour maîtriser les délais», a soutenu le ministre, assurant que «la longue

attente avant de recevoir les clés fait désormais partie du passé».

Le ministre s'engage à livrer la totalité du programme AADL 1 début 2017

Quant au calendrier de convocation des souscripteurs, le ministre a affirmé que «l'opération se déroule progressivement, suivant les capacités du système informatique de l'AADL qui ne ménage aucun effort, à travers le traitement informatique de plus de 450 000 dossiers».

Il s'est engagé à finaliser l'opération de distribution des logements AADL aux souscrip-

teurs de 2001-2002 fin 2016 ou début 2017. Parallèlement, l'opération de distribution des logements AADL 2 se poursuit dans les wilayas qui ne sont pas concernées par le programme AADL 1. A Alger, la détermination des dates de convocation des souscripteurs de l'AADL 2 en vue de payer la deuxième tranche reste tributaire des moyens organisationnels de l'AADL.

«Alger compte plus de 160 000 souscripteurs (programmes AADL 1 et 2). Les dates de paiement seront fixées suivant les moyens de l'AADL. Il n'y a aucune mauvaise volonté», a-t-il dit.

Dans la capitale, 120 000 logements de type location-vente sont en cours de réalisation. Après la distribution de tous les logements des souscripteurs du programme AADL 2001-2002, le surplus de logement sera affecté aux souscripteurs de l'AADL 2.

Hausse de 23% des prix des logements AADL 2

Par ailleurs, M. Tebboune a indiqué qu'il avait été convenu, avec le ministère des Finances, après de longues négociations de près de neuf mois, d'augmenter de 23% les prix des logements location-vente de l'AADL pour les souscripteurs inscrits par Internet en 2013 (AADL 2). Cette hausse sera appliquée aux mensualités qui seront payées par les souscripteurs, après la réception de leur logement et non lors du paiement des quatre tranches, a-t-il précisé.

M. B.

De nouvelles mesures pour lutter contre la triche au Bac

Benghebrit promet de sécuriser davantage les examens

Après les écarts ayant engendré scandale, colère et indignation, lors des derniers examens du baccalauréat au sein de l'Education nationale, la ministre du secteur, Nouria Benghebrit, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que plusieurs mesures seront prises afin de lutter contre la fraude. Ainsi, pour passer les épreuves de l'année en cours un climat dans le calme et en toute sérénité, comme l'avait promis la ministre, la sécurisation du site électronique de l'Office national des examens et des concours (Onec) et la préparation de sujets de réserve figurent parmi les nouvelles mesures. «Il a été décidé la sécurisation du site électronique de l'Onec et des sujets du baccalauréat, outre la garantie de sujets de réserve aux centres d'examen pour parer à tout imprévu et leur équipement en brouilleurs», a-t-elle indiqué. Répondant également à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises pour la

réforme du baccalauréat, la première responsable du secteur n'a pas manqué de souligner, à ce propos, que «ces mesures techniques que le ministère comptait prendre pour lutter contre la fraude sont nécessaires pour s'adapter aux développements survenus dans les technologies d'information et de communication et faire face à ces phénomènes». Des mesures de prévention, certes, plus que vitales pour la non-récidive d'irrégularités dans le système des examens, comme celles vues récemment, néanmoins, il clair que pour l'application efficace de ces dernières l'aide des autres ministères est indispensable. A ce sujet, d'ailleurs, M^{me} Benghebrit a affirmé que «la lutte contre la fraude doit se faire en coordination avec les départements ministériels concernés, dont le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales». En outre, concernant les mesures existant déjà, la ministre a précisé que son département maintien-

dra, en dépit des mesures à prendre dans l'avenir, les mesures de prévention habituelles dont les campagnes de sensibilisation au profit des candidats et leurs parents sur l'utilisation des TIC pour la fraude lors des examens. A rappeler, aussi, qu'à partir de cette année il sera procédé à la réduction du nombre de jours d'examen. Une décision qui, selon elle, est approuvée à l'unanimité, sachant que les autres propositions seront examinées en Conseil des ministres. Invoquant la question des mesures et réformes prévues pour le secteur, leur façon de les mettre en œuvre sur le terrain, la ministre a déclaré qu'elle sera progressive. Parmi les propositions qui seront appliquées de façon progressive jusqu'en 2021, elle a cité la prise en compte de toutes les matières, le maintien des coefficients des matières et le calcul de la moyenne au baccalauréat en tenant compte de l'évaluation continue. Revenant de manière

précise sur la fiabilité scientifique des réformes décidées par son département, notamment au sujet du Bac, M^{me} Benghebrit a rappelé que son ministère avait tenu, tout au long de l'année, une série de réunions avec ses partenaires sociaux pour examiner ce dossier. Sur ce point, elle a expliqué que l'organisation, début juillet, d'un atelier de travail regroupant des experts et des chercheurs présentait leurs avis sur les différentes propositions, dont celle approuvée à l'unanimité, a été réalisée. «Nous avons relevé durant ces dernières années quelques répercussions négatives du système d'examen qui n'est plus adapté aux développements en cours, notamment le baccalauréat, institué il y a demi-siècle», a fait savoir la ministre. D'où, selon elle, la nécessaire et urgente mise en place d'une stratégie visant à promouvoir le dispositif d'évaluation national, surtout pour le baccalauréat.

Yacine Djadel

Service minimum sur la ligne depuis jeudi

Tramway d'Alger : Une grève «illégal» selon Talai

■ Un service minimum du tramway d'Alger est assuré depuis jeudi par des conducteurs dépêchés des wilayas d'Oran et de Constantine, après la grève illimitée déclenchée par les travailleurs. Une grève qualifiée d'«illégal», par le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talai, qui écarte toute acceptation de la revendication relative à la diminution des heures de travail pour les conducteurs.

Par Louiza Ait Ramdane

Un service minimum a été assuré depuis jeudi aux usagers du tramway dont les travailleurs sont en grève illimitée. Malgré les mises en demeure envoyées aux grévistes les sommant de rejoindre leurs postes, faute de quoi des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement seraient prises à leur rencontre, le personnel d'exploitation du tramway d'Alger poursuit sa grève illimitée observée depuis mardi passé. Cependant, le trafic sur la ligne du tramway d'Alger avait repris progressivement jeudi matin après l'envoi de conducteurs de rames de tramway d'Oran et de Constantine pour remplacer les grévistes et assurer le service minimum. La partie de la ligne entre les stations du Ruisseau et Mimouni Hamoud est exploitée par le tramway, alors que la partie entre les stations Mimouni Hamoud et Dergana le sera par des bus de l'Etusa. Selon le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talai, cette grève est «illégal». «Les travailleurs du tramway n'ont pas respecté la procédure légale notamment concernant le dépôt d'un préavis de grève, même s'il s'agit d'un droit garanti par la loi», a déclaré Talai à la presse, en marge de la signature, au pôle universitaire de Koléa, d'une convention de partenariat entre la société générale maritime et l'école supérieure de commerce. En outre, il qualifie d'«illogiques» certaines revendications des travailleurs grévistes, à l'instar de la «réduction des heures de travail à quatre heures», soulignant que son ministère prendra «toutes les mesures légales nécessaires pour mettre un terme à ce mouvement de protestation» sans pour autant donner plus de détails à ce sujet. Selon le



Ph. JDR

ministre, des efforts sont en cours en vue de régler «dans les plus brefs délais» ce «problème qui a causé des désagréments aux citoyens, particulièrement ceux empruntant, quotidiennement, le tramway pour se rendre à leur travail».

Se voulant rassurant, le directeur général de la Société d'exploitation des tramways (Setram) d'Alger informe les travailleurs du réseau en grève illimitée qu'une convention collective répondant à une série de revendications sera présentée le 31 octobre prochain. La convention collective «prévoit une grille des salaires au profit des travailleurs de la Setram», précise le responsable dans une déclaration à l'APS, soulignant que cette grille des salaires «fait actuellement l'objet de négociations entre l'administration et les représentants des travailleurs». La grille des salaires qui fait l'objet de négociations actuellement permettra de revaloriser les salaires

de l'ensemble des travailleurs de la société (8 000 dans la wilaya d'Alger) à hauteur de 10% et de 16% pour les conducteurs sous réserve de l'augmentation de leurs heures de travail pour les porter à 5 heures 45 minutes contre moins de 5 heures actuellement, précise le même responsable. Cependant, il appelle les travailleurs de la Setram à rejoindre leurs postes sans condition d'autant que la date de la convention fixée au «31 octobre est pour bientôt».

Le responsable affirme que la «Setram ne négocie pas actuellement avec les grévistes, mais elle est à l'écoute de leurs préoccupations et revendications».

Pour la société, «les meneurs de ce mouvement agissent pour des desseins personnels et non au service du collectif» et «font fi» des efforts déployés par la Direction générale pour assurer le bien-être à tout son personnel et lui permettre d'évoluer dans les meilleures conditions. Dans

ce contexte, la société rappelle dans son communiqué que pour le seul premier semestre 2016, 32% des salariés ont bénéficié d'une formation, privilégiant ainsi, depuis les trois dernières années, la promotion interne au recrutement. Elle affirme, à ce propos, que les travailleurs bénéficient d'une large batterie d'avantages sociaux tels que les prêts pour achat de logements AADL (63%) ou encore la prime des fêtes religieuses qui touche l'ensemble du personnel (100%).

De son côté, le représentant des grévistes, Abdennour Madani, rappelle les principales revendications des travailleurs, dont la révision de la grille des salaires et la garantie de leur sécurité à bord des rames du tramway, indiquant que depuis la création de l'entreprise en 2012 les mêmes revendications ont été soulevées et qui sont «restées sans suite jusqu'à ce jour».

«Actuellement, les travailleurs de la Setram n'ont pas de section syndicale qui protège leurs droits» ajoute le représentant des travailleurs, indiquant par ailleurs que plusieurs travailleurs ont été victimes de licenciements «arbitraires» et que leur réintégration dans leurs postes figure parmi les revendications des grévistes. Réaffirmant la détermination des travailleurs à poursuivre la grève jusqu'à satisfaction de leurs revendications, Madani appelle à la «révision des statuts de l'entreprise» qui, selon lui, ne «servent pas les intérêts des travailleurs, et à l'amélioration des conditions de travail.» Pour éviter des désagréments aux usagers du tramway, la direction générale de la Setram a pris les «mesures nécessaires» pour assurer aux voyageurs une mobilité ordinaire en mettant en place un dispositif en collaboration avec l'Etusa (20 bus) et des bus de transport des étudiants.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

La sortie fracassante de Aguila Salah Issa

suite de la page Une

Serraj, a-t-il expliqué par la même occasion, n'a été le candidat d'aucun camp libyen, ni de l'est ni de l'ouest, ni d'ailleurs d'aucune autre région de Libye, mais il a été parachuté par la soi-disant communauté internationale – en réalité ces mêmes puissances occidentales qui ont fait tomber le régime Kaddafi de la manière que l'on sait. Pas étonnant par conséquent qu'il n'ait pas obtenu la confiance des parlementaires. Comme la journaliste de BBC qui l'interviewe lui fait remarquer d'un air interloqué, pour ne pas dire choqué, que ce gouvernement est légitime, preuve en est qu'il est reconnu au plan international, où il représente la Libye, il a beau jeu de rétorquer que la légitimité d'un gouvernement, indépendamment de la personne qui l'incarne, ne procède pas de l'étranger mais par des citoyens du pays. Une question qui à elle seule, par sa seule possibilité, donne la mesure du néant qu'est devenue la Libye. Mais soyons justes : il y a encore peu le principal argument de ceux qui tenaient pour le Parlement de Tobrouk contre celui de Tripoli, Libyens et non-Libyens, ne manquaient jamais l'occasion de signaler que le premier à la différence du second était reconnu par la communauté internationale. En soi un fait juste mais qui malgré tout n'aurait pas dû être utilisé comme argument principal. A ce jour nulle réaction à ces propos pour le moins fracassants, que ce soit du côté gouvernement Serraj, de Tripoli, de la communauté internationale, ou de l'émissaire onusien Martin Köbler, dont la neutralité a été par la même occasion franchement mise en doute. On ne sait trop comment interpréter ce silence d'ailleurs. Est-ce parce que les déclarations de Aguila prennent tout le monde au dépourvu, tellement elles sont en contradiction avec le processus politique aujourd'hui en cours, et qu'il faut y réfléchir durement avant de trouver la meilleure réponse à leur faire. Ou est-ce parce que le parti a d'ores et déjà été pris de les ignorer, de faire comme si elles exprimaient l'avis de la seule personne de Aguila, pas même donc celui du président de la Chambre des représentants que pourtant il est ? On ne risque pas d'attendre longtemps avant d'être fixé à cet égard.

Ihsane C.

M. H.

Entreprises

Le prix de la meilleure femme chef d'entreprise décerné à Amel Sahour

Le prix de la meilleure femme chef d'entreprise 2016 a été décerné jeudi à Alger par l'Association des femmes algériennes chefs d'entreprise (Seve) à M^{me} Amel Sahour, qui est à la tête d'une société privée (Socofel) spécialisée dans la transformation, le conditionnement et l'exportation de dattes. La lauréate du prix, attribué en marge d'une journée technique sur les exportations hors hydrocarbures organisée par Seve, a été primée pour la qualité de l'emballage ainsi que pour la gamme des dérivés de la datte qu'elle exporte vers plusieurs pays. Médecin de formation, M^{me} Sahour a choisi, il y a 25 ans,

l'activité d'exportation d'une large gamme de dattes qu'elle traite dans son entreprise de transformation et de conditionnement à Constantine, qui a été certifiée aux normes internationales ISO 22 000 en 2016. Cette société exporte en moyenne 500 tonnes de dattes/an vers le Canada, la Russie, les Emirats arabes unis, l'Australie et vers des pays européens, et envisage d'exporter également vers les Etats-Unis, a-t-elle déclaré à l'APS. Par ailleurs, lors de la journée technique sur les exportations hors hydrocarbures organisée par Seve, les participants ont relevé le fort potentiel d'exportation du

pays, qui demeure entravé par des blocages que rencontrent les différents opérateurs algériens. Les discussions se sont ainsi articulées autour de 3 axes qui sont les mécanismes et mesures incitatifs à l'export, le rôle de la diplomatie économique dans le développement de l'export et les échanges commerciaux dans la région du Maghreb et en Afrique. Pour la présidente de Seve, M^{me} Naâna Ouanani, la crise financière actuelle du pays est une opportunité favorable pour diversifier l'économie et les exportations.

Prix du concours du village le plus propre de Tizi Ouzou

Boumessaoud, village de Cherif Kheddam vainqueur

■ Le village natal du célèbre chanteur Cherif Kheddam remporte aussi une cagnotte de 10 millions de DA en plus du prix de ce concours d'un montant de 8 millions de DA. Cette double récompense financière servira à l'acquisition des équipements de tri et de collecte de déchets et à la réalisation d'un jardin d'enfants.

Par Hamid Messir

Le prix du village le plus propre de la wilaya de Tizi Ouzou est finalement revenu à Boumessaoud dans la commune d'Imsohal à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou. Il a été choisi parmi les 73 villages participants au traditionnel concours annuel de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) «Rabah Aissat». La cérémonie officielle de la levée du voile sur les résultats de cette compétition pour la propreté dans les villes et villages de Kabylie a été présidée jeudi par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de la ville de Tizi Ouzou. Le village natal du célèbre chanteur Cherif Kheddam remporte aussi une cagnotte de 10 millions de DA en plus du prix de ce concours d'un montant de 8 millions de DA. Cette double récompense financière servira à l'acquisition des équipements de tri et de collecte de déchets, la réali-

sation d'un jardin d'enfants, à la mise en place d'un schéma d'enlèvement et de tri des ordures à Boumessaoud, selon les explications fournies par le ministre. Les autres lauréats de ce concours étaient Aourir Ouzemour dans la commune d'Akbil (7 millions de DA), Bouaoune dans la commune d'Irdjen (4 millions de DA) et Ait Izid dans la commune de Souk El Tenine (3 millions de DA). Le



ministre des Ressources en eau et de l'Environnement a également pris l'engagement d'accompagner les autres villages participants à ce concours dans

leurs efforts visant à la préservation de l'environnement et inciter ainsi d'autres villages de la région à faire de même. H. M.

Lancement de 3 CET

Ouali invite les autorités locales à lever les contraintes



Ouali Abdelkader a annoncé le lancement d'une opération pilote de tri des déchets dans les villages de la wilaya de Tizi Ouzou. S'exprimant à l'occasion de cette cérémonie de remise des prix des lauréats du concours du village le plus propre de la région, le ministre a soutenu que son département compte lancer aussi une étude pour la réalisation d'un système de tri des ordures dans chacun des 1 450 villages de la wilaya. Lors de sa visite au Centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Falli dans la ville de Tizi Ouzou qui prend en charge actuelle-

ment les déchets d'une vingtaine de communes de la wilaya, le ministre a invité ses responsables à s'ouvrir sur des opérateurs économiques intéressés par le tri et le recyclage des déchets au niveau national. Abordant les trois projets du centre d'enfouissement technique en souffrance à Aghribs, Mizrana et Boubhir dans la wilaya de Tizi Ouzou, Ouali Abdelkader a invité les autorités locales à trouver les voies et moyens susceptibles de lever les oppositions auxquelles cesdites structures sont confrontées. H. M.

Forêts

Plus de 13 000 ha ravagés cet été par les feux

Les feux de forêt ont touché plus de 13 400 hectares depuis juin dernier avec 2 800 foyers d'incendie, selon un bilan de la Direction générale des forêts (DGF) publié jeudi. Durant la période du 1^{er} juin au 12 octobre, les forestiers ont comptabilisé 2 836 foyers d'incendie ayant parcouru 13 487 ha dont 5 034 ha de forêt, 4 219 ha de maquis et 4 234 ha de broussaille, soit une moyenne

de 21 foyers par jour. Durant la même période de l'année 2015, les feux de forêt ont touché 13 008 ha avec 2 262 foyers. Pour la semaine du 6 au 12 octobre, la DGF a enregistré 33 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 72 ha dont 37 ha de forêt, 05 ha de maquis, 30 ha de broussaille, soit une moyenne de 05 foyers par jour. Selon le classement de la DGF, les dix wilayas les

plus touchées sont Sidi Bel-Abbès avec 2 533 ha, Béjaïa (2 107 ha), Tizi-Ouzou (890 ha), Jijel (875 ha), Boumerdès (660 ha), Tlemcen (634 ha), Souk Ahras (614 ha), El Tarf (550 ha), Blida (455 ha) et Médéa (436 ha). C'est la région Est du pays qui a été la plus touchée avec 5 669 ha suivie de l'Ouest (4 223 ha) puis le Centre (3 594 ha). Le dispositif de prévention et de lutte mis en place depuis

le 1^{er} juin 2016 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain. Mais, «eu égard aux risques persistants durant cette période», la DGF appelle les citoyens notamment les populations riveraines à être plus vigilants et d'apporter leur contribution sur le plan de l'alerte et de la prévention.

Ghani T.

Village Akhnak/Seddouk

Les habitants poursuivent le blocus sur l'APC et la daïra

Après avoir fermé le 26 septembre dernier, consécutivement les sièges d'APC, de daïra et de la subdivision de l'agriculture, les habitants du village Akhnak, sont revenus à la charge et ont fermé, trois jours durant, le siège de l'APC et de la daïra pour réitérer leurs revendications qui de leur avis «n'ont pas été satisfaites». Cette action a été décidée lors d'une assemblée générale tenue samedi dernier à 17h, à laquelle ont pris part plusieurs centaines d'habitants. Il s'agit pour les habitants de «dénoncer le mépris des responsables de l'APC, la daïra, la SDE ex-Sonelgaz et la subdivision de l'agriculture». Pour eux, le village est marginalisé par rapport à d'autres, notamment dans la répartition «partiale» des 16 milliards de centimes de reliquat (annexes) lors d'une session

extraordinaire de l'APC tenue le jeudi 06 octobre. Les mécontents réclament comme lors de leur première action «l'alignement du CC4, reliant Takriët à Akhnak, qui nécessite un élargissement et la répartition équitable des reliquats en inscrivant pour le village le revêtement des pistes situées à l'intérieur du village et une maison de jeunes dont le choix du terrain a été effectué le 13/03/2014, mais sans suite sur le terrain». Pour eux, la subdivision relevant de la DSA s'obstine à procéder au transfert de propriété des terres des EAC vers la commune pour la réalisation des projets d'une antenne administrative et d'une maison de jeunes de 500 m² chacune, l'aménagement des deux pistes menant au cimetière et la réalisation d'un raccourci vers l'école primaire du village. Les protestataires

exigent aussi «la réouverture de la piste reliant le quartier Tigueriouine au quartier Sellah qui existait déjà mais fermée en 2000». Les chutes de tension électrique irritent aussi les habitants qui protestent contre la mollesse de la SDE (ex-Sonelgaz) qui n'a pas poursuivi les travaux lancés et à l'arrêt depuis deux mois. «Nous avons sollicité à maintes reprises l'APC, la daïra et la DSA, pour la prise en charge de nos doléances, mais personne ne veut les satisfaire», a déclaré l'un des villageois sur radio Soummam mardi dernier. Pour sa part, le P/APC Djamel Tigrine, déclare sur la radio que «les portes du dialogue sont ouvertes et la fermeture de l'APC n'est pas une solution».

H. C.

Sûreté de wilaya à Béjaïa Près de 8 000 appels reçus aux numéros verts

LES services des moyens techniques de la sûreté de wilaya ont enregistré 114 appels téléphoniques aux numéros, vert et de secours 15 48 et 17 durant le mois de septembre dernier pour signalement, accidents et délits et crimes, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. En ce qui concerne le bilan du troisième trimestre, le même service a enregistré 7909 appels téléphoniques sur les deux numéros, ajoute la même source. Pas moins de 1518 appels ont été reçus pour demander secours et intervenir et 389 appels en vue de signaler des crimes, des délits et des accidents de la route. Pour la cellule de communication de la sûreté de wilaya «ces appels illustrent le degré de conscience des citoyens et le degré très élevé de leur citoyenneté sur la nécessité d'informer la police de tous les faits et délits pouvant porter atteinte à leur quiétude et celle de leurs concitoyens». «Cela facilite aux forces de police l'intervention et la lutte à temps pour la protection des personnes et de leurs biens et contre le crime», souligne-t-on. H. C.

Pétrole

Boutarfa prend part à une réunion Opep-non Opep à Istanbul

■ Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, a participé à la réunion des producteurs de pétrole Opep et non-Opep tenue à Istanbul (Turquie) en marge du 23^e Congrès mondial de l'énergie.

Par Souad H.

A l'issue de cette rencontre, M. Boutarfa «a manifesté sa satisfaction quant aux échanges positifs qui ont prévalu lors de cette réunion et qui ont permis de renforcer les mécanismes de concertation et de coopération entre les pays membres et non membres de l'Opep», a indiqué jeudi le ministre de l'Energie dans un communiqué. A cet effet, «les pays non membres de l'Opep ont été invités à se joindre à la réunion du Comité technique de haut niveau mis en place par l'Opep suite à l'accord d'Alger le 28 septembre 2016», a précisé le communiqué. «Ce Comité technique de haut niveau se réunira les 28 et 29 octobre à Vienne (Autriche). Les pays non membres de l'Opep se joindront à ce comité le 29 octobre pour coordonner leurs actions et discuter des meilleurs moyens pour équilibrer et stabiliser les marchés», a-t-on ajouté. Pour rappel, la mise en place de ce Comité technique de haut niveau avait été décidée lors de la réunion extraordinaire de l'Opep tenue le 28 septembre à Alger, qui avait été couronnée par la décision de réduire sa production pétrolière à un niveau allant entre 32,5 mbj et 33 mbj. Par ailleurs, en marge de ce Congrès mondial de l'énergie, M. Boutarfa s'est entretenu avec le ministre turc de l'Energie et des Ressources naturelles, Berat Albayrak. Les deux parties ont évoqué les volets de coopération entre l'Algérie et la Turquie notamment en matière d'énergie et ont discuté du renforcement de la diversification de la coopération entre les deux pays. Les deux ministres ont aussi décidé de réunir prochainement la commission mixte algéro-turque. Dans le cadre de ce Congrès



PH. > D. R.

mondial de l'énergie, M. Boutarfa a participé à une réunion ministérielle tenue à huis clos et dédiée au «Trilemme énergétique mondial». A l'issue

de cette rencontre au sommet, il a eu des échanges avec le président vénézuélien Nicolas Maduro et son ministre du Pétrole, Eulogio del Pino. Il s'est

également entretenu avec le président de l'Opep et ministre qatari du Pétrole, Mohammed bin Saleh al-Sada, et le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Sanusi Barkindo. M. Boutarfa s'est aussi entretenu avec la présidente du Conseil mondial de l'énergie, Mme Marie José Nadeau. Lors de cet entretien, il a évoqué la participation de l'Algérie aux travaux de ce Conseil mondial de l'énergie et a abordé principalement la question de «l'équilibre recherché par le Trilemme de l'énergie et de la pertinence des indices et des paramètres appliqués pour juger les performances des pays en développement en matière d'accès à l'énergie, de durabilité et d'environnement», a précisé le communiqué. A souligner qu'à travers ce Trilemme énergétique, il s'agit de voir comment produire, de façon sûre et stable, une énergie peu chère et accessible à tous et avec un impact environnemental faible. Le ministre a, d'autre part, participé à une session du Congrès intitulée «les frontières des hydrocarbures: qu'est-ce qui changera la donne?». Dans son intervention,

M. Boutarfa a indiqué qu'il était plus judicieux de parler de «l'énergie sans frontières» tant il est vrai que la dynamique rendue possible grâce à l'énergie donne des perspectives toujours nouvelles de développement et de croissance. Selon le ministre, l'histoire a montré que l'énergie a connu non pas des «frontières» mais des périodes d'accélération marquées par le génie de l'homme. Partant de là, il a identifié «l'innovation» comme principal facteur de changement qui a concouru au développement rapide de certaines énergies. La question de «ce qui va changer la donne» est ainsi à appréhender essentiellement sous l'angle de l'innovation technologique dans ses rapports à la complexité des marchés et à la contrainte des changements climatiques, a-t-il ajouté. Le ministre a mis l'accent notamment sur les innovations en matière de biotechnologies émergentes, biologies computationnelles et nanotechnologies qui sont actuellement «en mesure de bouleverser la vision que nous avons des hydrocarbures à moyen et long terme». Il a aussi insisté sur la nécessité pour l'homme de partager, avec le plus grand nombre, les innovations dont il est l'auteur afin de réduire autant que possible les inégalités auxquelles le non accès à l'énergie donne lieu, en rappelant le rôle que les différentes parties prenantes doivent jouer pour assurer un «juste prix» à même de booster la technologie, d'une part, et de permettre l'accès à l'énergie pour tous, d'autre part. L'enjeu, a-t-il poursuivi, est de permettre aux nouvelles sources d'énergie de se développer grâce à la technologie sans que l'élan ne soit freiné en raison de prix trop élevés ou trop bas. **S. H./APS**

Le baril se maintient à plus de 52 dollars

LES PRIX du pétrole ont poursuivi leur hausse hier en cours d'échanges européens en se rapprochant des plus hauts atteints en début de semaine, deux rapports publiés par l'administration américaine jeudi dépeignant un paysage moins morose que prévu pour l'or noir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a gagné 34 cents à 52,37 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a grimpé de 52 cents à 50,96 dollars. Après s'être tournés vers Istanbul en début de semaine pour scruter la réunion des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de la Russie, qui ont réaffirmé leur volonté de mettre en place un accord pour limiter la production mondiale, les marchés se tournaient en fin de semaine vers les Etats-Unis. «L'EIA (Energy Information Administration, antenne du département américain de l'Energie ou DoE) a dominé le paysage médiatique du pétrole jeudi avec la publication de son compte-rendu hebdomadaire sur les réserves américaines et de son rapport mensuel sur l'offre et la demande», ont résumé des analystes. Les stocks de brut ont augmenté de 4,9 millions de barils à 474 millions de barils la semaine dernière, selon les données du DoE, la première hausse des réserves en six semaines. «Cette hausse était principalement due à une baisse considérable de 2,8% de l'utilisation des raffineries», ont-ils expliqué. **R.E.**

Selon des experts

La demande mondiale du gaz serait «plutôt stagnante» pour 2016

Les premiers éléments chiffrés du premier semestre indiquent une année 2016 «moins favorable» pour le gaz qu'en 2015 et les prévisions donnent une demande globale «plutôt stagnante», a estimé jeudi Armelle Lecarpentier, économiste en chef à Cedigaz. «Les premiers éléments chiffrés du premier semestre indiquent même une année 2016 moins favorable pour le gaz qu'en 2015, avec une forte contraction de la demande dans la CEI (Russie, Ukraine) et une baisse plus modérée dans les pays industrialisés d'Amérique du Nord et d'Asie», a expliqué cette experte, chargée

de l'analyse du marché gazier, dans une interview à la revue spécialisée

Pétrole et gaz arabes (PGA)

Elle a indiqué dans ce contexte que la consommation européenne a enregistré une «très légère» reprise (effet de la taxe carbone au Royaume-Uni), relevant que dans le reste du monde, la demande de gaz «est dopée par des prix bas». «A l'heure actuelle, nous prévoyons une demande globale plutôt stagnante sur l'ensemble de l'année 2016», a-t-elle soutenu. Pour

elle, les régions qui tireront à la hausse la demande mondiale restent l'Asie (Chine) et le Moyen-Orient. «D'après le scénario de référence de Cedigaz (organisme qui collecte et analyse les données et informations sur le gaz), c'est en Chine et au Moyen-Orient que la progression du gaz dans le mix énergétique sera la plus rapide», a-t-elle dit, soutenant que l'Asie et le Moyen-Orient sont les «deux grandes zones de croissance gazière». Elle a expliqué qu'au Moyen-Orient, c'est le secteur de la production d'électricité qui reste «le plus gros contributeur» à la croissance, «compte tenu de l'attrac-

tivité économique du gaz et d'une volonté politique de substituer le gaz au pétrole», alors qu'en Chine, la croissance gazière est «mieux répartie» entre tous les secteurs de consommation, y compris le transport. En outre, les informations pour le premier semestre de 2016 montrent, selon Armelle Lecarpentier, une hausse du commerce international de gaz naturel d'environ 3%, avec une croissance «quasi-identique» pour les flux par gazoducs et ceux sous forme de GNL. «L'Europe a davantage recours aux importations de gaz naturel, sa production étant affectée par le «cap» imposé sur le gisement

de Groningue aux Pays-Bas», a-t-elle noté, soulignant que la croissance des échanges de GNL «devrait être supérieure à celle des flux par gazoducs en 2016 compte tenu de la mise en service des projets australiens et américains et de la demande des marchés émergents». Selon son analyse, les besoins d'importation seront amenés à s'intensifier dans une grande partie de l'Asie et en Europe et la dépendance extérieure croissante de l'Europe et de l'Asie «va conduire à une augmentation des échanges interrégionaux nets de gaz naturel de plus de 3%/an sur la période 2014-2035». **Amel B./ agences**

En partenariat avec l'Université de Béjaïa

Nouveau parcours professionnalisant à l'UST d'Oran

Ph. > D. R.



Par Siham N.

En vertu de cet accord, une vingtaine d'étudiants de l'USTO-MB seront sélectionnés

pour former la première promotion de cet établissement à entamer, cette année, un parcours en Licence professionnelle dans la spécialité indiquée, avec l'avan-

■ *Un nouveau cursus professionnalisant, dédié à la filière «Emballage et qualité», a été lancé, jeudi, à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), à la faveur d'un accord de coopération signé jeudi avec l'Université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, en présence du responsable de l'entreprise partenaire de cette opération.*

tage de bénéficier d'un pré-salaire de 18 000 DA/mois offert par la société «Général Emballage» tout au long du cursus, suivi d'une insertion directe au sein de son usine à Oran. Le document définissant les échanges académiques a été paraphé par les recteurs des deux Universités d'Oran et Béjaïa, P^r Nassira Benharrats et P^r Boualem Saïdani, en présence du directeur général de l'entreprise, Mohamed Hammoudi, et devant de nombreux étudiants venus assister à la séance d'information tenue à l'auditorium de l'USTO-MB. Les recteurs des établissements partenaires ont souligné l'intérêt de cette initiative qui intervient «en application

des orientations de la tutelle préconisant l'ouverture de l'université sur son environnement afin de contribuer au développement économique du pays, et ce, par la mise en adéquation de la formation et de la recherche scientifique avec les attentes du secteur industriel». La première promotion d'étudiants de l'USTO-MB suivra son cursus en «Emballage et qualité» au niveau de l'Université de Béjaïa qui jouit déjà d'une expérience en ce domaine pour avoir déjà formé trois promotions à la faveur de son partenariat avec l'entreprise citée qui compte trois usines de production implantées à Béjaïa, Sétif et Oran. Le directeur général de la société «Général

Emballage» a fait savoir que les futurs diplômés issus de l'USTO-MB seront recrutés au sein de son usine en cours d'extension dans la zone industrielle de Hassi Ameur (Oran). Le vice-recteur chargé des relations extérieures à l'USTO-MB, P^r Bouziane-Amine Hammou, a indiqué que la mise en place de ce cursus au niveau de son établissement est inscrite parmi les objectifs ciblés à moyen terme. Le chargé de communication, Maamar Boudia, a quant à lui rappelé que l'USTO-MB compte plusieurs partenaires au sein du secteur industriel, spécialisés dans divers segments tels les matériaux de construction, les équipements d'imagerie médicale et le management de la qualité (hygiène, sécurité et environnement).

S. N./APS

Skikda

Le dédoublement d'un tronçon de la RN 3 réceptionné en février

Le projet du dédoublement de 19 km de la route nationale (RN) n° 3 dans son tronçon reliant les deux localités de Salah Bouchour et El-Hadaik (Skikda) sera réceptionné en «février 2017», a-t-on appris jeudi auprès de la directrice des travaux publics de la wilaya de Skikda. Selon M^{me} Feryal Sayoud, l'avancement des travaux de la première tranche (11 km) de ce projet reliant la commune de Ramdane Djamel à celle de Salah Bouchour, ont atteint près de 99%, tandis que le deuxième tronçon reliant la localité de Ramdane Djamel à celle d'El-Hadaik, dont la réception est imminente, concerne un linéaire de 8 km et

est actuellement à 75 % de taux d'avancement des travaux. M^{me} Sayoud a, par ailleurs, indiqué que des instructions fermes ont été données à l'entreprise chargée des travaux de dédoublement de la RN n° 3 reliant la wilaya de Skikda à Constantine, de renforcer son chantier en moyens humains afin d'augmenter la cadence des travaux, à même de travailler en nocturne, tout en insistant sur la nécessité de respecter les délais de réception de ce projet. Compte tenu de son importance économique vitale, ce projet éminemment structurant, en particulier par sa proximité de l'auto-route Est-Ouest, bénéficiera également de

l'implantation de quelques 341 pylônes électriques pour assurer aux usagers de la route de meilleures conditions de déplacement et permettra ainsi de fluidifier la circulation sur la RN n°44 reliant la wilaya de Skikda à Annaba, où un trafic dense est enregistré durant toute l'année. Ce raccourci, en double voie express qui démarre de la sortie sud de Skikda et débouche directement sur la daïra d'El-Harrouch, permettra aux usagers, notamment les estivants, de transiter par cette localité et de réduire, par conséquent, les embouteillages dans la région sud de cette wilaya côtière, a-t-on conclu. **Maya T./Agences**

Logements Remise des clés à 50 enseignants de l'université de Bordj Bou-Arréridj

LES CLÉS de 50 logements de fonction ont été attribuées, jeudi, à autant d'enseignants de l'université Mohammed-El-Bachir-Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj ayant précédemment obtenu leurs arrêtés de pré-affectation, a-t-on constaté. L'opération de remise des clés de ces logements s'est déroulée en présence des responsables de l'université et de représentants de la section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). L'initiative inscrite dans le cadre de la distribution de logements de fonction au profit des enseignants de l'université Mohammed-El-Bachir-Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj fait suite au règlement des litiges concernant les critères de priorité pour leur attribution, a précisé son recteur. Il a, par ailleurs, révélé qu'un quota similaire sera distribué dans moins de 10 jours, en attendant le parachèvement des travaux de réalisation et de raccordement aux différents réseaux de 60 autres logements de même type, faisant savoir que ces opérations sont inscrites dans le cadre d'un programme de réalisation de 160 logements de fonction pour les enseignants de cette université. **R.R.**

M'sila

Plus de 50 millions de dinars des crédits Ansej remboursés depuis janvier

Un montant estimé à 50,63 millions de dinars représentant des crédits accordés aux jeunes, financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a été remboursé depuis janvier de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès de ce dispositif d'aide à l'emploi. Le montant recouvré représente, selon la même source, 79,40% des crédits dont les échéances antérieures, à terme, et par anticipation viennent d'expirer, détaillant que la totalité des crédits s'élève à 63,63 millions de dinars. Ce taux de recouvre-

ment a été concrétisé à la faveur des efforts fournis par l'Ansej et les jeunes entrepreneurs, a-t-on précisé, ajoutant que ces recouvrements concernent 360 crédits octroyés aux jeunes. La même source a ajouté que 37 dossiers de remboursement ont été transférés aux services contentieux relevant des banques ayant accordé des crédits à ces jeunes pour trouver des solutions. Le taux de financement des quatre secteurs (agriculture et pêche, BTPH "bâtiment, travaux publics et l'hydraulique", industrie et maintenance et

artisanat) qui représentait 18% du financement global de l'Ansej en 2010 est passé à 80% au début de cette année, a-t-on noté, précisant que le taux de financement des projets inscrits dans la catégorie des services est en nette régression et est passé de 82% en 2011 à 15% actuellement. Depuis sa création en 1998, l'Ansej M'sila a financé 6 057 projets dont 63% ont été financés dans la période allant de 2011 à 2016, a-t-on expliqué, indiquant que ces projets ont permis la création de 13 410 emplois. **N.H.**

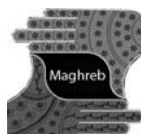
El Tarf

Création prochaine de deux micro-zones industrielles

Deux nouvelles micro-zones industrielles seront prochainement créées dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre d'une stratégie destinée à redynamiser le développement local et à impulser l'investissement productif, a indiqué, jeudi, le wali, Mohamed Lebka. Ces nouveaux espaces totalisent une superficie de près de vingt hectares dont quinze hectares seront aménagés au niveau de la localité du Lac des oiseaux et le reste à

Lahouaychia, a ajouté le même responsable. Rappelant qu'avec ces deux nouvelles zones le problème de l'indisponibilité du foncier industriel dans la wilaya sera atténué, le même responsable a ajouté que la concrétisation de projets contribuera à booster l'investissement au niveau local. Le chef de l'exécutif a fait état, dans le même contexte, d'un projet d'extension d'une ancienne zone d'activité commerciale (ZAC) à Djeraymia,

dans la commune de Chebatita Mokhtar, relevant de la daïra de Dréan. L'accent a été également mis sur «le climat favorable pour un investissement sûr et durable dans cette région aux potentialités indéniables». La même source a indiqué que de nombreux projets générateurs d'emplois seront créés après la mise en exploitation de ces deux micro-zones industrielles. **APS**



Sahara occidental

«Le Maroc a peur de la vérité qui est au cœur de tout processus de paix»

■ L'activiste et chercheur espagnol en droits de l'homme, Carlos Martin Beristain, récemment expulsé avec deux autres activistes (espagnole et salvadorienne) par les autorités marocaines de Laâyoune a indiqué, à son retour en Espagne, que «le Maroc a peur de la vérité qui est au cœur de tout processus de paix».



Carlos Martin Beristain

Par Kamel L.

Le chercheur basque a demandé, selon le journal électronique el dia.es, aux agences onusiennes, notamment le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le groupe de travail sur les disparitions forcées, d'exiger du Maroc des explications au sujet de leur expulsion pour ne pas permettre l'arbitraire contre les droits des victimes». Beristain a en outre souligné que les travaux de recherche entamés durant ces dernières années montrent «la découverte de deux fosses communes contenant les restes de huit personnes portées disparues et une étude de 261 cas de torture, de viols, de disparitions et de bombardements des populations civiles». L'activiste et chercheur à l'Institut basque d'études pour la coopération et le développement espagnol a par ailleurs indiqué que «les policiers marocains ne l'ont pas autorisé à entrer à Laâyoune sous prétexte qu'il représente une menace à l'ordre

public» et qu'il devait retourner sur le même vol vers les Iles Canaries tandis que Arantza Chacon et Gloria Guzman ont été contraintes de passer la nuit à l'aéroport de Casablanca à partir duquel elles ont été reconduites vers Madrid. Ces deux dernières, dont Arantza qui fait partie du réseau basque de soutien aux femmes sahraouies, ont expliqué qu'il leur a été signifié qu'elles sont des «*persona non grata*». Elles ont également dénoncé «les autorités marocaines qui leur ont confisqué leurs valises et leurs ordinateurs», ajoute-t-on de même source. Les trois devaient participer à une conférence intitulée «Ensemble contre l'impunité et la dissimulation de la vérité», organisée par l'association sahraouie des victimes des violations des droits de l'homme. Les autorités marocaines ont arrêté dimanche dernier les trois activistes qui ont été empêchés d'entrer à Laâyoune, la capitale du Sahara occidental occupée, pour prendre part à une série d'événements sur la mémoire historique.

Tout en dénonçant la violation de cessez-le-feu dans le Sahara occidental par le Maroc, les activistes avaient estimé cette arrestation «illégal» et avaient demandé à l'organisation des Nations unies de «prévenir rapidement l'escalade qui pourrait se produire entre le Maroc et le Front Polisario». Les autorités marocaines ont, au cours des derniers mois, expulsé des délégations de parlementaires, de juristes, de journalistes et d'activistes européens et autres désirant s'enquérir de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

Briefing de Christopher Ross mardi devant le Conseil de sécurité

L'envoyé personnel de Ban Ki-moon au Sahara occidental, Christopher Ross, fera mardi prochain un briefing au Conseil de sécurité sur la gestion du dossier sahraoui à la lumière des

développements survenus dernièrement dans les territoires occupés. L'émissaire de l'ONU fera, à ce propos, un compte rendu oral au Conseil de sécurité et sera accompagné lors de cette séance qui sera tenue à huis clos de M^{me} Kim Bolduc, chef de la Minurso. Ross qui peine toujours à obtenir la coopération du Maroc pour la reprise du processus onusien, devrait faire part au Conseil de sécurité des entraves dressées par Rabat sur sa liberté de mouvement, l'empêchant de mener ses navettes diplomatiques prévues pour la relance des négociations entre les deux parties du conflit. Le Maroc avait déjà tenté de pousser le médiateur de l'ONU à la sortie en 2012 et l'avait par la suite déclaré «*persona non grata*» dans les territoires sahraouis occupés. La reprise des négociations a été exigée par le Conseil de sécurité qui a souligné dans sa résolution prorogant le mandat de la Minurso jusqu'à 2017, l'importance de poursuivre le processus de préparation pour un cinquième round de négociations sur le statut final du Sahara occidental. Le Conseil de sécurité avait également chargé le chef de l'ONU de lui présenter au moins deux rapports par an pour l'informer du déroulement des négociations. Le briefing de Ross intervient quelques jours après l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale de l'ONU réaffirmant la nécessité pour les deux parties de revenir à la table des négociations et de parvenir à une solution politique qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La résolution a apporté un appui soutenu aux efforts de médiation menés par Christopher Ross. Le briefing de Ross se tiendra la semaine prochaine dans un climat sécuritaire

particulièrement tendu dans la zone tampon d'Alguerarat, au sud du Sahara occidental, où le Maroc veut construire une route traversant les territoires sous contrôle du Front Polisario, en violation de l'accord de cessez-le-feu.

K. L./APS

Maroc Violente manifestation dans une petite localité près d'Agadir

DES HABITANTS d'une localité du sud du Maroc se sont violemment affrontés avec la police, occasionnant d'importants dégâts matériels, ont rapporté des médias jeudi, citant une source associative locale. Des émeutes ont éclaté dans la localité de Sidi Bibi, dans la région d'Agadir, après l'intervention des autorités pour démolir des habitations sauvages bâties pendant la campagne pour les législatives du 7 octobre, a indiqué le représentant de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) à Agadir, Houcine Oulhous, cité par l'AFP. «Pendant la campagne, des habitants ont construit illégalement des maisons, les autorités locales étaient au courant mais ont laissé faire. Hier, ces mêmes autorités ont essayé de détruire ces maisons», a expliqué M.

Oulhous. «Les habitants les en ont empêchées, la situation a dégénéré, il y a eu de violentes confrontations avec la police, avec des blessés et des dégâts matériels», a-t-il poursuivi, disant ne pas disposer du bilan précis de ces violences. «Près de 500 personnes ont tenté d'aller protester au bâtiment de la commune, mais il y avait une douzaine de camionnettes de policiers qui ont violemment dispersé la foule (...), les citoyens ont riposté».

Des voitures, des autocars ont été incendiés, des guichets bancaires de même que des petits commerces ont été détruits ou endommagés. La foule a également attaqué et incendié un bâtiment de l'administration locale, toujours selon ce même responsable associatif. Selon le site d'information locale Machaid, des manifestants ont coupé la route nationale qui traverse la petite localité et encerclé la gendarmerie. Souvent en période électorale, des responsables locaux tolèrent des constructions illégales pour s'attirer des voix. Il est difficile ensuite de démolir ces maisons, qui contribuent à l'urbanisation sauvage, selon la même source.

R.M.

Crise en Libye

Messahel réaffirme l'approche de l'Algérie basée sur la solution politique et la réconciliation

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réaffirmé, jeudi à Alger, «l'approche de l'Algérie» concernant le règlement de la crise en Libye, basée sur «la solution politique, le dialogue et la réconciliation nationale». A l'issue de sa rencontre avec le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, chef de la Mission d'Appui des Nations unies pour la Libye (Manul), Martin Kobler, M. Messahel a indiqué que la rencontre qui s'inscrit dans le cadre des

concertations permanentes entre l'Algérie et l'ONU a permis d'évoquer la situation en Libye et les prochains rendez-vous tels la réunion de Niamey (Niger), prévue le 19 octobre prochain. La rencontre a été une occasion pour «réaffirmer l'approche de l'Algérie basée sur une solution politique, le dialogue et la réconciliation nationale», pour le règlement de la crise en Libye. Le ministre a relevé l'existence «d'indicateurs qui nous laissent optimistes quant à l'espoir de toutes les parties avec lesquelles nous sommes en contact, de recourir au dialogue national, un dialogue

inter-Libyens et en Libye loin de toute ingérence étrangère», soulignant que le peuple libyen «est en mesure de résoudre ses problèmes à la faveur d'un véritable dialogue loin de toute ingérence». A cet effet, il a rappelé la visite du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen, Faïez Serradj, en Algérie qui avait souligné «l'importance de cette question», ajoutant que toutes les autres parties libyennes «soutiennent l'idée du dialogue qui demeure incontournable, car permettant, a-t-il dit, de réaliser la réconciliation nationale, de pré-

server l'unité du peuple libyen, sa souveraineté et sa liberté». M. Messahel a qualifié de «très importante» la 9^e réunion des pays voisins de la Libye, prévue au Niger, qui débattera du dossier libyen en sus de «questions sécuritaires et du terrorisme, constituant désormais un phénomène en Libye et dans les autres pays du voisinage, outre la migration clandestine et le crime organisé». La rencontre «est organisée en signe de solidarité avec la Libye et le Niger qui traverse lui aussi une conjoncture difficile», a-t-il ajouté.

Kamel L./ Agences



Nigeria

21 lycéennes de Chibok libérées par Boko Haram

■ Vingt-et-une lycéennes de Chibok, enlevées par Boko Haram il y a plus de deux ans, ont été libérées par leurs ravisseurs après des négociations entre le gouvernement nigérian et le groupe jihadiste, et leur identité devrait être dévoilée après confirmation par leurs familles.



Ph. > D. R.

La présidence nigériane a affirmé dans un communiqué que cette libération avait eu lieu après des négociations facilitées par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et le gouvernement suisse.

Arrivées à Abuja, où leur identité devra être confirmée par leur famille avant d'être dévoilée à la presse, les lycéennes libérées recevront un suivi médical et psychologique.

Le vice-président nigérian

Yemi Osinbajo a qualifié leur libération de «très bonne nouvelle pour le pays tout entier», indiquant qu'elles «sont en relativement bonne santé compte tenu des conditions dans lesquelles elles ont été retenues».

Les autorités espèrent que cette nouvelle étape aidera à retrouver les 197 autres jeunes filles toujours entre les mains de Boko Haram depuis avril 2014.

Les lycéennes ont été échan-

gées contre quatre combattants de Boko Haram dans la ville de Banki, à la frontière du Cameroun, selon des sources locales, mais le ministre de l'Information a été catégorique: «Ce n'était pas un échange».

La présidence avait révélé le mois dernier que de précédentes négociations avec Boko Haram avaient échoué, notamment à cause des récentes divisions à la tête du groupe islamiste ou parce que le gouvernement était réticent à accéder aux demandes du groupe.

Parmi les 276 lycéennes enlevées par Boko Haram le 14 avril 2014, 57 avaient réussi à s'échapper juste après le rapt, et l'une d'entre elles a été retrouvée par l'armée au mois de mai, avec son mari, un combattant, et leur enfant âgé de 4 mois.

Relayé par les médias du monde entier, ce kidnapping de masse a provoqué une vague d'indignation massive, notamment sur Twitter sous le hashtag #Brinbackourgirls («Ramenez-nous nos filles»), relayé jusqu'à la Maison-Blanche par la première dame, Michelle Obama.

Le retour des «filles de Chibok» avait été l'un des points forts de la campagne du candidat Muhammadu Buhari, finalement élu en mai 2015. Le président a depuis lors essuyé les critiques pour n'avoir pas réussi à les retrouver.

«Ce n'est qu'une première étape, et nous pensons que cela nous conduira à libération de toutes les filles», a déclaré le ministre de l'Information, Lai Mohammed. «Cela ne veut pas dire que nous mettons fin aux

opérations militaires mais cela pourrait être une autre manière de conduire les contre-offensives dans cette guerre contre le terror», a-t-il ajouté.

Même si cette annonce est un signe encourageant, les experts soulignent que Boko Haram est toujours une force relativement importante et divisée en plusieurs factions ennemies qui se déchirent pour le contrôle de la région.

Mercredi, une bombe a fait huit morts dans une gare routière de la capitale du Borno, Maiduguri.

Les chefs d'état-major des armées des pays du lac Tchad (Nigeria, Tchad, Niger, Cameroun et Bénin) se sont réunis jeudi à Niamey pour préparer l'assaut «final» contre le groupe islamiste nigérian.

«La présente rencontre a pour objet de préparer la phase finale de l'éradication de Boko Haram dans notre espace», a déclaré Hassoumi Massoudou, le ministre nigérian de la défense, à l'ouverture de la réunion.

Le Niger, le Tchad et le Nigeria ont lancé quasi-simultanément en juillet des «opérations de ratisage» contre les fiefs de Boko Haram. Ces «opérations ont donné des résultats décisifs notamment en libérant plusieurs localités autrefois occupées par Boko Haram», a assuré M. Massoudou.

Selon le ministre, «l'espoir d'une sortie prochaine de l'état de guerre dans le bassin du lac Tchad», pointe même déjà.

L'insurrection de Boko Haram a fait plus de 20 000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis 2009.



Points chauds

Retenue

Par Fouzia Mahmoudi

Ce jeudi soir, s'est tenu sur TF1 le premier débat des primaires de la droite qui doit aider les électeurs à faire le tri entre les sept candidats aspirant à participer à la présidentielle de 2017. Un débat qui de l'avis général était plutôt bon et qui a permis aux sept prétendants de débattre sereinement sans animosité, ni dérapages. Nicolas Sarkozy, que beaucoup attendaient au tournant et qui risquait de chercher à faire du tapage pour tenter de rattraper l'écart qui se recrée avec Alain Juppé, a ainsi fait preuve d'une grande retenue, se permettant à peine de temps à autre, tout comme les autres par ailleurs, de petites piques à peine fielleuses. Le maire de Bordeaux justement qui avec son calme olympien a toutefois tenu à montrer son assurance. «Depuis deux ans, je suis allé à la rencontre de mes compatriotes et j'ai mieux compris leurs inquiétudes, leurs incompréhensions». Et de décliner sa vision avec une fermeté exacerbée comme s'il voulait parer les procès en mollesse de son rival Sarkozy : «Je souhaite restaurer l'autorité de l'État et la dignité de la fonction présidentielle, je veux un État fort qui protège efficacement, je veux éliminer ce fléau qu'est le chômage de masse, lever les obstacles à la création d'emplois par les entreprises». de son côté l'ancien président se fait impitoyable et trouve la parade parfaite à toute critiques de ses adversaires : «On a gouverné ensemble pendant cinq ans». Avec cette petite introduction, Sarkozy renvoie à la figure de ses concurrents un rappel de leur responsabilité commune dans le quinquennat catastrophique qui a été le sien. Sarkozy semblait ainsi indiquer que la moindre critique serait une occasion rêvée pour rappeler que tous ou presque ont occupé des postes-clés durant son passage à l'Élysée. Plus tard dans la soirée, Fillon n'y aura d'ailleurs pas échappé, l'ancien chef de l'État rappelant : «Avec François Fillon, nous avons réformé les retraites en 2010». Toutefois, ceux qui attendaient un affrontement entre Juppé et Sarkozy ont été déçus. Non seulement les deux hommes ne se sont pas écharpés mais ils ont prudemment évité de s'interpeller jeudi soir et se sont concentrés sur la présentation de leur programme et de leur vision pour le prochain quinquennat. Reste à savoir si ce ton poli et circonspect sera de mise lors du second round ou si après le calme les candidats seront prêts à se faire plus offensifs lors d'un autre débat. **F. M.**

Allemagne

Nouveau revers judiciaire pour le président Erdogan

La justice allemande a rejeté en appel hier un recours du président turc contre l'absence de poursuites à l'encontre d'un humoriste s'en étant pris à lui, une affaire qui avait à l'époque provoqué une crise diplomatique entre Berlin et Ankara.

Le parquet général de Mayence a jugé dans un communiqué «non fondé» le recours déposé par les avocats de Recep Tayyip Erdogan. Il a validé la décision prise par les services du procureur de la ville le 4 octobre de renoncer à des poursuites pour crime de lèse-majesté, au motif qu'un «agissement illégal» de la part de l'humoriste de télévision, Jan Böhmermann, «ne peut être établi avec suffisamment de certitude».

M. Erdogan reprochait à l'humoriste officiant sur la chaîne publique ZDF d'avoir signé le 31 mars un texte, lu à la télévision

lors d'une émission satirique, dans lequel il qualifiait le chef d'État turc de pédophile et de zoophile. Jan Böhmermann a expliqué avoir à dessein choisi l'exagération et l'insulte dans ce sketch pour montrer ce qu'est vraiment la diffamation et souligner par l'absurde que les critiques politiques adressées par les détracteurs de M. Erdogan en Turquie notamment, qui leur valent parfois des poursuites, n'en sont pas.

Ce «poème» avait suscité l'ire du président turc, qui avait exigé des poursuites. La chancelière Angela Merkel avait, en vertu d'un article du code pénal datant du 19e siècle, autorisé le parquet à engager une enquête pour «insulte à un représentant d'un État étranger», délit passible de trois ans de prison.

Face au tollé suscité par l'ouverture de l'enquête parmi les

défenseurs de la liberté d'expression en Allemagne, M^{me} Merkel a annoncé que cet article jugé anachronique serait supprimé.

En fin de compte, le parquet a renoncé à engager des poursuites, ce qui de l'avis de plusieurs médias allemands était très vraisemblablement le calcul de départ de la chancelière: donner un gage au président Erdogan via le feu vert à l'enquête, afin de ne pas envenimer les relations germano-turques déjà difficiles, tout en anticipant que la probabilité de poursuites était faible pour des raisons juridiques.

Dans un autre volet du dossier, la justice allemande doit encore se pencher début novembre au civil sur un recours de M. Erdogan qui veut faire interdire toute rediffusion de ce poème.



Un sacre surprenant

Bob Dylan, Prix Nobel de littérature 2016

■ Le prix Nobel de littérature 2016 est décerné à Bob Dylan, 75 ans, «pour avoir créé dans le cadre de la grande tradition de la musique américaine de nouveaux modes d'expression poétique», a annoncé la secrétaire générale de l'Académie suédoise, Sara Danius. L'Américain, premier musicien à être récompensé par l'académie depuis la création du prix en 1901, succède à la Biélorusse Svetlana Alexievitch.

Par Adéla S.

«**B**ob Dylan écrit une poésie pour l'oreille», a expliqué M^{me} Danius à la télévision publique SVT, affirmant que les membres de l'académie avaient manifesté «une grande cohésion» dans ce choix. «Il s'inscrit dans une longue tradition qui remonte à William Blake, le célèbre poète anglais mort en 1827», a-t-elle affirmé, citant Visions of Johanna et Chimes of Freedom. «Il est extrêmement doué pour la rime. C'est un sampeur littéraire qui convoque la grande tradition et peut marier de façon absolument novatrice des musiques de genres différents, des textes de genres différents». Dylan est une histoire de l'Amérique à lui seul, synthétisant dans son œuvre la poésie surréaliste de la beat generation, l'austérité militante du folk, la complainte du blues, l'énergie révoltée du rock et la chronique de la vie quotidienne propre à la country. Présentée par l'Académie suédoise comme une «icône», la légende du folk a sorti son 37^e album, *Fallen Angels*, en mars. A l'occasion d'une cérémonie de remise de trophées, organisée en 2015, l'auteur-compositeur était revenu sur son parcours : «Les chansons ne sont pas apparues par magie, je ne les ai pas fabriquées à partir de rien. J'ai appris à écrire des paroles en écoutant des chansons folk. Et je les ai jouées (...), je n'ai rien chanté d'autre que des folk songs, et elles m'ont ouvert le code pour tout ce qui est de bonne chasse,

tout ce qui appartient à tout le monde». A cette occasion, il avait aussi défendu sa voix : «Mes critiques disent que je mutile mes mélodies, que je rends mes chansons méconnaissables. Vraiment ? (...) Sam Cooke [chanteur de rhythm'n'blues à la voix d'ange] a répondu ceci quand on lui a dit qu'il avait une belle voix : "C'est très gentil à vous, mais les voix ne doivent pas être jugées en fonction de leur joliesse. Elles ne comptent que si elles vous convainquent qu'elles disent la vérité"».

Des textes politiques

Depuis des années, le nom de Bob Dylan revenait souvent mais peu d'experts s'attendaient à ce que l'académie franchisse le pas de récompenser un chanteur aussi populaire que lui. Né le 24 mai 1941, à Duluth, dans le Minnesota, l'artiste a grandi dans une famille juive de la classe moyenne. Dans sa jeunesse, comme la plupart des adolescents américains, Bob Dylan tombe sous le charme du rock avec Elvis Presley et Jerry Lee Lewis avant de former son propre groupe. En 1959, étudiant à l'université de Minneapolis, il découvre les pionniers du blues, du country et du folk : Robert Johnson, Hank Williams et Woody Guthrie. En 1961, il abandonne ses études et déménage à New York pour fréquenter la scène musicale embryonnaire de Greenwich Village. C'est à cette époque que Robert Allen Zimmerman adopte comme nom de scène Bob



Dylan, qui sera aussi le titre de son premier album. Sorti en 1962, celui-ci est un fiasco. La percée se produit un an plus tard avec l'album *The Freewheelin' Bob Dylan* et ses deux titres folk de protestation : *Blowin' in the Wind*, chanson pacifiste qui sera un hymne des années 1960 contre la guerre au Vietnam, et *A Hard Rain's A-Gonna Fall*. En 1963, il participe à la marche sur Washington autour de Martin Luther King. A partir de la fin des années 1960, il se détache de plus en plus des fans de folk et des milieux de gauche, refusant d'être l'étendard des contestations et des

luttres de l'époque, publiant un recueil de poésie en 1971, *Tarantula*, et s'essayant même à la peinture et au cinéma. Depuis les années 1980, son extraordinaire créativité s'est tarie, malgré des albums remarquables (*Oh Mercy* en 1989, *Time Out of Mind* en 1997) et le premier volume d'une autobiographie célébrée par la critique, *Chroniques* (2004), dont on attend toujours la suite. Showman infatigable, quoique inégal, il parcourt la route sans relâche - il est ces jours-ci à l'affiche du Desert Trip Festival, en Californie, où il rejouera vendredi 14 octobre en première partie des Rolling

Stones, une semaine après un premier concert-événement.

«Un pouvoir poétique extraordinaire»

Décidément habitué à être là où ne l'attend pas, il a aussi reçu en 2008 le prix Pulitzer, qui récompense traditionnellement des travaux journalistiques. Il avait été distingué, selon les mots du jury, «pour son profond impact sur la musique populaire et la culture américaine, à travers des compositions lyriques au pouvoir poétique extraordinaire». Bien qu'il n'ait signé qu'un petit nombre de grands albums après l'apothéose créative des années 1965-1975, il reste, au même titre que le tandem Lennon-McCartney, l'un des chanteurs-auteurs-compositeurs les plus influents de l'histoire de la musique, maintes fois copié, jamais égalé. C'est le premier Américain à obtenir le prix Nobel de littérature depuis Toni Morrison, en 1993. Le prix Nobel s'accompagne d'une récompense de huit millions de couronnes suédoises (822 000 euros). Toutefois, le choix surprenant du jury suédois suscite aussi la polémique : «Je suis un fan de Dylan, mais ce choix empreint de nostalgie a été arraché de la prostate rance de hippies séniles et baragouinant», a raillé sur Twitter le romancier écossais Irvine Welsh.

A. S.

Festival du film documentaire de Tanger

«Ma famille entre deux terres» de Nadja Harek à l'affiche

Le film documentaire, «*Ma famille entre deux terres*», de la réalisatrice franco-algérienne Nadja Harek, a été programmé parmi films en compétition au 4^e Festival «Europe-Orient» du film documentaire prévu du 26 au 29 octobre à Tanger (Maroc), ont indiqué les organisateurs. Le documentaire concourt avec neuf autres films dont «*Kamal Joublatt, le témoin et le martyr*», du réalisateur libanais Hady Zaccak, «*Le voile*», de l'émirati Mazen Al Khayrat, et «*L'oiseau du*

soleil» du Palestinien Ayed Nabah. Sorti en 2015, «*Ma famille entre deux terres*» pose la problématique de l'exil et ses conséquences, à travers l'histoire d'un immigré installé depuis quarante ans en France qui décide de retourner en Algérie, son pays natal. A l'affiche de plusieurs manifestations internationales, «*Ma famille entre deux terres*» a participé en 2015 au Festival du cinéma méditerranéen de Montpellier (Cinémed) et en 2016 au 10^e Festival international du film de Salé

(Maroc), entre autres. Le cinéma européen sera également présent au festival à travers des films d'Espagne et de Belgique, également en compétition. Fondé en 2013, le Festival Europe-Orient du film documentaire de Tanger vise à «établir un dialogue culturel entre l'Europe et l'Orient à travers le cinéma», décerne plusieurs prix dont le Prix «Ibn Batouta», la plus haute distinction de ce rendez-vous cinématographique.

Racim C.

Littérature

Décès de l'écrivain italien Dario Fo

L'italien Dario Fo, auteur italien anticonformiste récompensé du prix Nobel de littérature en 1997, est décédé à l'âge de 90 ans, ont annoncé jeudi les médias italiens. «Avec Dario Fo, l'Italie perd un des grands protagonistes du théâtre, de la culture, de la vie civile de notre pays», a

salué le Chef du gouvernement, Matteo Renzi, cité par l'agence Agi. Né le 24 mars 1926 en Lombardie (nord) dans un milieu ouvrier antifasciste, Dario Fo s'est lancé dans le théâtre dès le début des années 1950 après des études d'architecture. Il a d'abord écrit des monologues et des

sketches empreints de critique sociale, puis des pièces laissant une large place à l'improvisation. Ecrivain mais aussi acteur, Dario Fo avait gagné une notoriété internationale en 1969 avec «*Le mystère Bouffe*» («*Mistero buffo*»), une épopée des opprimés inspirée de la culture médiévale dont

le héros, un jongleur, enseigne la révolte par le rire. Auteur de «*La mort accidentelle d'un anarchiste*», «*La marijuana de maman est la meilleure*», «*Couple libre*» ou «*Faut pas payer !*», ce bateleur à la langue inventive appelait à la rébellion contre les puissants et les hypocrites. K. L.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 14 octobre :

Exposition collective des artistes plasticiens Sneak, Lmnt Splntr et Chawki Atia sous le thème «the Past».

Projection films aux Issers

L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 6 au 19 octobre :

Projection de «Machahou» de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5 novembre : Projection du long métrage «Zabana !» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo

Jusqu'à la fin de l'année :

Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Retenir les leçons !

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF et malgré le fait qu'il ne veut pas admettre son échec et son mauvais casting en ramenant le coach Serbe, Milovan Rajevac aux Verts, semble comprendre maintenant qu'il ne faille pas se tromper sur le compte du prochain sélectionneur. En effet, Raouraoua sait que tout le monde l'attend au tournant et qu'il se devra maintenant faire le bon choix même s'il ne sera pas facile de faire un choix parfait. L'essentiel maintenant est qu'il ne faudra pas que le prochain coach soit une copie conforme à l'autre entraîneur débarqué, en ramenant un technicien qui pourrait assurer un minimum d'entente avec les joueurs et avec lequel la communication passerait. Le premier responsable du football algérien devra savoir qu'il n'est pas aisé de trouver un coach qui puisse avoir une aptitude à vouloir communiquer avec son environnement. Les choses commencent à se corser dans la perspective des qualifications pour le Mondial et c'est pour cela qu'il faut faire vite et ne pas perdre assez de temps, sachant qu'un autre faux pas devra dire qu'on pourra dire adieu à ce Mondial d'autant plus qu'on est dans le groupe de la mort et que tous les adversaires se valent. Raouraoua est maintenant prévenu et devra bien entreprendre sa nouvelle mission de redresser la barre et de ce fait retenir les leçons du passé assez récent. **M. M.**

Equipe nationale

Le séjour des Verts au Nigeria préparé

UNE DÉLÉGATION conduite par le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Djahid Zefzef, a entamé déjà mercredi une visite au Nigeria pour préparer le séjour de la sélection algérienne en vue de son match contre les Super Eagles du 12 novembre prochain à Uyo dans l'Etat d'Akwa Ibom (sud-est du pays) pour le compte de la deuxième journée des qualifications du mondial 2018, groupe B.

La délégation qui séjournera du 12 au 15 octobre au Nigeria a été reçue à son arrivée à Lagos par le vice-président de la Fédération nigérienne de football Sheyi Akinwunmi avant de prendre l'avion pour se rendre à la ville d'Uyo pour inspecter le stade où se déroulera la rencontre, le terrain d'entraînement ainsi que les hôtels de la ville, selon la presse locale.

La Fédération algérienne de football avait annoncé mercredi qu'un responsable de la FAF était déjà sur place pour préparer le séjour de la délégation algérienne au Nigeria.

La sélection algérienne de football se déplacera d'Alger à Uyo à bord d'un vol spécial d'Air Algérie le 10 novembre et rentrera juste après le match prévu le 12 novembre à 17h30 dans la ville d'Uyo.

L'équipe algérienne est sans sélectionneur après la démission du coach serbe Milovan Rajevac après le nul concédé par les Verts face au Cameroun (1-1) dimanche dernier à Blida pour le compte de la première journée des qualifications du mondial 2018.

Le Nigeria occupe la tête du groupe B avec trois points grâce à sa victoire en déplacement contre la Zambie (2-1).

Championnats du monde de cyclisme sur route (U23)

Nassim Saidi termine à la 36^e place

L'ALGÉRIEN Nassim Saidi a occupé, jeudi, la 36^e place de la course en ligne (U23) des championnats du monde 2016 de cyclisme. Disputée à Dohaï (Qatar), sur un parcours tracé sous forme de boucle (10x 15,2 km), cette course a été marquée par une arrivée au sprint. Sur les 183 coureurs présents sur la ligne de départ, le Norvégien Kristoffer Halvorsen de la Team Joker - Byggtorget s'est adjugé le titre mondial en bouclant les 10 tours en 3:40:53. Il est suivi sur le podium par l'Allemand Pascal Ackermann (Rad-Net Rose Teamde) et l'Italien (Jakub Mareczko). Côté participation algérienne, Nassim Saidi, a fait bon figure en terminant dans le groupe de tête. Le sociétaire de la formation marocaine d'Al Marakeb Pro Cycling Team a su négocier sa course pour disputer au sprint le sacre mondial. Néanmoins, le vainqueur de la dernière étape du GTAC 2015 s'est contenté de la très honorable 36^e place. Pour ce qui est des autres Algériens, Abderrahmane Mansouri (Sharjah Team) a fini 68e (3:41:13), Hichem Mokhtari a terminé 88^e (3:42:14), alors que Yacine Hamza s'est classé 102^e (3:43:33).

Ligue I Mobilis (7^e journée)/Matches avancés Le Mouloudia freine les Rouge et Noir

■ Le Mouloudia d'Alger a stoppé son rival de toujours l'USM Alger en lui infligeant sa première défaite de la saison. Les Vert et Rouge ont imposé leur loi dans ce 100^e derby de la capitale, qui s'est disputé cette fois-ci au stade Tchaker de Blida à huis clos sur le score de 2 buts à 1.

Par Mahfoud M.

Il faut dire que le Mouloudia d'Alger était condamné à réaliser un bon résultat s'il ne souhaitait pas sombrer dans la crise après les ratés des dernières journées. Le Doyen des clubs algériens était plus volontaire que son adversaire du jour, ce qui lui a permis d'empocher les trois points de la rencontre. Pour les Rouge et Noir, invaincus jusque-là, ils avaient à cœur de rectifier le tir après leur modeste prestation réalisée lors de la réception de l'Olympique Médéa et leur frère-ennemi à leur tableau de chasse par la même occasion. Cependant la réalité du terrain fut tout autre. Plus motivés et plus entreprenants, les joueurs du Mouloudia ont dominé l'ensemble de la première période. Après quelques tentatives infructueuses, le doyen s'est vu récompenser de tous ses efforts à la 36e minute. Récupérant un ballon au milieu du terrain, Bouguèche, d'habitude buteur, s'est transformé en passeur en déposant un véritable caviar sur la tête de son compère Zerdab qui n'a eu aucun mal à loger le cuir dans la cage de l'infortuné Zemmamouche.

Zerdab bourreau de Zemma

En seconde période, l'entraîneur de l'USMA, Jean Michel Cavalli, a procédé à deux changements en intégrant Andréa et Benguit afin de donner plus de tonus à son formation. Néanmoins, c'est le MCA qui a failli corser l'addition à la 46e minute suite à un puissant tir de Aouedj détourné par le portier des Rouge et Noir. La suite des événements est à mettre à l'actif des gars de Soustara. Les cama-



Le Doyen était plus volontaire

rades de Meftah ont repris du poil de la bête afin d'aller chercher l'égalisation. Mais c'est contre le court du jeu que le MCA est parvenu à faire le break sur penalty après une faute de main de Benkhemassa dans la surface de vérité. Zerdab, encore lui, s'est chargé d'exécuter la sentence avec succès portant l'estocade à 2 buts à 0 à la 77^e minute. Menés par deux longueurs, les joueurs de l'USMA n'avaient d'autre choix que d'assiéger l'arrière garde mouloudienne à la recherche de la réduction du score. Chose faite à deux minutes du terme de la partie grâce Khoualed qui a vu profiter d'un cafouillage dans la défense du MCA. Cette réduction du score intervenue trop tardivement n'a pas empêché à l'USMA de tomber pour la première fois de la saison, et contre qui ? Le Mouloudia d'Alger. Ce succès permet aux gars de Menad de se refaire une petite santé et remonter, momentanément, sur la troisième marche du podium (13 pts). L'USMA est toujours leader avec 16 unités, mais, elle risque de se faire rejoindre par le MC Oran en cas de

victoire des Hamraoua à Batna.

L'OM renoue avec le succès

Fin de mauvaise série pour l'Olympique Médéa. Dans le premier match de cette 7e manche joué cet après-midi, le nouveau promu est parvenu à renouer avec le succès en dominant le NA Hussein Dey (2-1). Alors que la première période s'est soldée sans changement au score (0-0), les joueurs de Sid Ahmed Slimani ont ouvert la marque dès le retour des vestiaires par l'intermédiaire d'Addadi (46'). Loin de s'avouer vaincus, les Sang et Or ont réussi à niveler la marque grâce à Khiat (73'). Toutefois, les gars du Titri ont pressé jusqu'au bout pour scorer le second but par Gharbi (87') et enregistrer ainsi leur deuxième succès de la saison. Ces trois nouveaux points sont accueillis comme une véritable bouffée d'air frais du côté de Médéa. L'OM comptabilise 7 points et remonte, provisoirement, de la 14^e à la 10^e place. Côté NAHD, les Rouge et Jaune sont toujours 4^e (11') en attendant le déroulement du reste de cette 7e manche prévu vendredi et samedi. **M. M.**

Le derby kabyle à l'honneur

La suite de la septième journée de Ligue, propose cette fois-ci une grosse affiche et qui n'est autre que le derby kabyle entre la JS Kabylie et le MO Béjaïa qui aura lieu au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou. Celui-ci qui s'annonce palpitant devrait être âprement disputé d'autant plus que les deux formations ont besoin de points supplémentaires. La JS Kabylie, qui court toujours derrière sa première victoire à domicile, ambitionne de se débarrasser enfin de la guigne qui la poursuit dans son antre préféré du stade du 1^{er}-

Novembre. Mais le MO Béjaïa, revigoré par sa première victoire de la saison, ne l'entend sûrement pas de cette oreille. Les Béjaïas talent d'ailleurs sur un bon résultat pour préparer dans la sérénité leur finale aller de la Coupe de la Confédération contre le TP Mazembe (RD Congo) à Blida dans deux semaines. La seule équipe n'ayant pas encore goûté à la victoire, en l'occurrence l'USM El Harrach, devra saisir l'occasion de se produire pour la première fois cette saison dans son fief au stade du 1er novembre de

Mohammadia, pour enfin signer son premier succès, surtout qu'elle va donner la réplique à une formation du DRB Tadjenanet en plein doute. Le match entre l'USM Bel Abbès et la JS Saoura s'annonce équilibré avec un léger avantage pour les gars de la Mekerra qui voudraient bien empocher les trois points pour soigner leur classement. **R.S.**

Le programme :
Samedi 15 octobre :
USMH-DRBT (16h)
USMBA-JSS (17h)
JSK-MOB (17h)

Championnats arabes d'aviron (1^{re} journée)

L'Algérie à la 3^e place avec 8 médailles

L'Algérie occupe la 3e place au classement général des 11es championnats arabes d'aviron avec 8 médailles (3 or, 2 argent, 3 bronze), à l'issue de la première journée de compétition disputée mercredi au lac de Tunis. Le tableau est dominé par le pays hôte la Tunisie qui totali-

se 9 médailles (4 or et 5 argent), devant l'Egypte et ses 10 breloques (3 or, 3 argent, 4 bronze). Le vermeil algérien a été remporté par Nawel Chiali au skiff léger (seniors dames), la paire Nawel Chiali-Amina Rouba au double scull (seniors dames) et le duo Akram Boukhous-

Oussama Habbiche au double scull (seniors hommes). Les deux médailles d'argent sont l'oeuvre d'Othmane Taleb au skiff garçons des moins de 23 ans ainsi que d'Othmane Taleb et Anis Aït Daoud au double scull seniors garçons. Quant aux trois médailles de bronze, elles ont

été remportées par le duo Chawki Lebza-Anis Aït Daoud au double scull léger (garçons U-23), Kamel Aït Daoud (skiff messieurs léger) et Amira Sebbouh (skiff filles juniors).

Dix pays prennent part à cette compétition qui se dispute au lac de Tunis. Outre l'Algérie et la

Tunisie (pays hôte), le tournoi regroupe les Emirats arabes unis, le Koweït, le Maroc, le Qatar, le Liban, la Libye, l'Egypte et l'Irak. Vingt (20) courses sont au programme de cette compétition dans les catégories féminines et masculines juniors, U23 et seniors.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sila 2016

Des réserves sur 131 titres

LE COMMISSAIRE du Salon international du livre d'Alger (Sila), Hamidou Messaoudi, a indiqué jeudi à Alger que le Comité de lecture de la 21^e édition du Salon (Sila 2016, 26 octobre-05 novembre) avait jusqu'à présent émis des réserves sur 131 titres d'éditeurs arabes, précisant que le budget de cette manifestation culturelle s'élevait à 100 millions de DA. Le comité de lecture, indépendant du Sila et composé de représentants de plusieurs départements ministériels a pour mission d'émettre des réserves sur toute publication faisant par exemple l'apologie du terrorisme ou incitant à la division ou portant atteinte à l'Algérie, a affirmé le responsable. Concernant le budget de la manifestation, M. Messaoudi a indiqué qu'il était de 100 millions de DA «soit en baisse de 50% par rapport à celui de l'édition précédente». Le commissaire du Sila a annoncé la participation de 963 éditeurs à cette 21^e édition pour laquelle le thème «Le livre, contact permanent» dont 298 algériens et 665 étrangers totalisant plus de 40 000 titres. 50 pays seront présents à la 21^e édition du Sila, a ajouté le commissaire de la manifestation précisant que 5 parmi ces pays, à savoir l'Inde, la Grèce, le Danemark, la Russie et le Canada marqueront leur première participation. Une vingtaine de maisons d'édition arabes ont été exclues cette année du Sila pour n'avoir pas respecté le règlement intérieur de la manifestation lors de son édition de 2015 notamment pour ce qui est de l'interdiction de la vente en gros, a-t-il encore fait savoir. M. Messaoudi a annoncé en outre la participation de près de 90 romanciers dont une soixantaine d'Algériens citant notamment Waciny Laaredj, Amine Zaoui, Rabéa Djalti, et Ismail Ibrir. Pour ce qui est du report, au mois de décembre, de la remise du prix «Assia Djebbar» du Sila décerné par l'agence nationale d'édition et de publicité (Anep), M. Messaoudi a laissé entendre que le report a été décidé sans consultation ni coordination avec l'entreprise nationale des arts graphiques (Enag) partenaire dans l'organisation du prix. A une question sur la désignation de l'Egypte comme invitée d'honneur de la 21^e édition du Sila, le responsable a expliqué que 100 éditeurs égyptiens représentant tous les domaines seront présents. Des hommes de lettres et des intellectuels égyptiens seront les hôtes de la présente édition à l'instar de Nabil El Hadj, Haithem Abdelfettah et Salem Chahbani. Le ministre de la Culture égyptien Hilmi Enemnen animera une conférence conjointe avec son homologue algérien Azzedine Mihoubi sur les relations culturelles algéro-égyptiennes, a encore révélé M. Messaoudi. M. Mihoubi avait expliqué que le choix de l'Egypte comme invitée d'honneur du 21^e Sila s'était fait à la demande de l'union des éditeurs égyptiens mais aussi en reconnaissance à la participation régulière des éditeurs de ce pays à la manifestation et à leur intérêt soutenu pour le livre algérien. Lors de la 21^e édition du Sila un hommage sera rendu à l'homme d'Etat algérien et conseiller spécial et représentant personnel du président de la République, le défunt Boualem Bessaïeh décédé fin juillet dernier et à nombre d'hommes de lettres algériens et arabes à l'instar de Tahar Djaout et Naguib Mahfoud. Vu l'intérêt accordé à cette manifestation culturelle, le responsable a déploré que le Palais des expositions des Pins maritimes ne corresponde plus aux exigences d'un salon moderne de l'envergure du Sila. **Lyès O.**

Turquie

Mandats d'arrêt contre 189 juges et procureurs

DES MANDATS d'arrêt contre 189 juges et procureurs turcs ont été émis par un tribunal stambouliote, dans le cadre de l'enquête sur le putsch avorté du 15 juillet, a rapporté vendredi l'agence de presse Anadolu. «Les 189 magistrats sont accusés d'avoir fait usage de la messagerie cryptée Bylock, qui était, selon les autorités turques, l'outil de communication des putschistes». «Certains de ces magistrats exerçaient au ministère de la Justice, à la Cour de cassation ou encore au Conseil d'Etat. Trente d'entre eux officiaient dans les tribunaux d'Istanbul, les autres un peu partout en Turquie», a détaillé l'agence de presse Anadolu. «Les opérations sont en cours» pour procéder à l'arrestation des 30

magistrats stambouliotes, a ajouté Anadolu, sans préciser si les autres juges et procureurs concernés par les mandats d'arrêt avaient déjà été arrêtés. Les autorités turques ont lancé une vague de purges après la tentative de coup d'Etat pour chasser tous les sympathisants présumés de Fethullah Gülen accusé d'être l'instigateur du putsch avorté de la mi-juillet et qui a fait plus de 270 morts et des milliers de blessés. Médias, magistrature, police, milieu pénitentiaire, armée, éducation... Tous les secteurs sont concernés par ces purges d'une ampleur inédite, dans lesquelles 32 000 personnes ont été arrêtées, selon un bilan annoncé fin septembre. **R. I.**

les guerres au Moyen-Orient ont fait exploser le nombre de déplacés



Djalou@hotmail.com

Pour attribution illicite d'un permis de construire

Le P/APC de Lakhdaria condamné à un an avec sursis

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Lakhdaria (nord-ouest de Bouira), Oukil Mohamed, a été condamné jeudi par le tribunal de Bouira à un an de prison avec sursis pour avoir attribué «illicitement» un permis de construire à un citoyen de la commune, a-t-on appris de sources communale et judiciaire.

Par Tahar D.

Le maire de Lakhdaria, du Front des forces socialistes (FFS), a été poursuivi en justice en juin dernier pour «avoir délivré un permis de construire pour une extension en R+4 au profit d'un citoyen de la commune, alors que le plan cadastral de la région

ne prévoyait que des constructions en R+2, notamment au centre-ville de Lakhdaria et ce à cause de la nature glissante du terrain et du risque sismique important», a indiqué à l'APS une source communale qui a requis l'anonymat.

Le procès s'est déroulé jeudi au tribunal de Bouira et le verdict a été rendu public le même jour,

condamnant le responsable en question à un an de prison avec sursis, selon une source judiciaire. En décembre 2015, le même responsable avait été condamné à une année de prison avec sursis et 100 000 DA d'amende par la cour de justice de Bouira, et ce pour non-respect du code des marchés publics.

T. D./APS

Annaba et El Tarf

Arrestation de 7 personnes pour braconnage de corail

SEPT MEMBRES âgés entre 18 et 45 ans d'un réseau de braconnage de corail le long des côtes d'Annaba ont été arrêtés, a indiqué jeudi le chef de la police judiciaire à la sûreté de wilaya d'Annaba, Mohamed Yazid Boubekri. Cinq kg de corail brut ont été récupérés lors de cette opération menée par la brigade de recherche et d'investigation, a

précisé l'officier dans une conférence de presse. Des équipements de plongée dont trente bouteilles d'oxygène, six moteurs, deux embarcations, des montres de plongée, un camion et des motos utilisés pour le braconnage et la commercialisation de corail ont été également saisis, ajoute la même source.

Les mis en cause, originaires d'Annaba et d'El Tarf devaient être présentés jeudi devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, a ajouté le chef de la police judiciaire qui a précisé que les recherches sont menées pour arrêter deux autres inculpés dans la même affaire qui se trouvent en état de fuite.

Hani Y.

Lutte antiterroriste à Tamanrasset

Découverte d'une cache d'armes et d'un lot de munitions

UNE CACHE contenant des armes et un lot de munitions, a été découverte jeudi à Tamanrasset, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le matin du 13 octobre 2016, près des frontières Sud du pays, au niveau de la 6^e Région militaire, à Tamanrasset, une cache d'armes et de munitions contenant une mitrailleuse de calibre 12,7 millimètres, trois obus pour mortier 82 millimètres et 1 097 balles de différents calibres», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, dix-sept contrebandiers et six immigrants clandestins et saisi trois camions, un véhicule tout-terrain et 28 tonnes de denrées alimentaires», alors qu'un autre détachement «a saisi, à Tindouf, une quantité de carburant s'élevant à 7 000 litres, destinée à la contrebande». A Sidi Bel-Abbès, des éléments de la Gendarmerie nationale ont de leur côté «arrêté quatre narcotrafiquants et saisi 24 kilogrammes de kif traité et trois véhicules». En outre, une unité des gardes-côtes «a déjoué, à Ténès, wilaya de Chlef, une tentative d'émigration clandestine de dix personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», rapporte également la même source. **M. L.**